

Technicien petite enfance (Temps plein)

LIEU D'EXERCICE

Micro Crèche de Niergnies

POSITIONNEMENT HIERARCHIQUE

Directeur d'Equipement



Responsable Petite enfance



Responsable adjoint

INDICE DE REMUNERATION

350 selon la convention collective des centres sociaux et socioculturels

280 selon convention collective nationale de l'Animation

DIPLOME OU EXPERIENCE REQUIS :

Auxiliaire de puériculture

2ans d'expérience requise

Definition du poste :

Il assure une prise en soin globale des enfants accueillis et veille à leur sécurité et à leur bien-être en collaboration avec l'aide maternel et l'éducateur de jeunes enfants. L'auxiliaire de puériculture est obligatoirement présent sur toute la plage horaire d'ouverture de l'établissement (notamment à l'ouverture et à la fermeture.)

MISSIONS

Favoriser l'accueil des jeunes enfants et de leur famille et permettre leur développement en répondant à leurs besoins physiologiques, intellectuels, affectifs et sociaux au sein de la MC. Accompagner les parents dans l'éducation de leur enfant.

Par délégation lors de l'absence de la responsable, assurer l'encadrement et la responsabilité de la Micro Crèche.

ACTIVITES PRINCIPALES

1. Travailler auprès des enfants

- Favorise le développement moteur, intellectuel, affectif, social et verbal de l'enfant
- Veille à l'adaptation de l'enfant en collectivité, s'assure de son bien-être et de sa sécurité, le valorise, est attentif à l'apparition d'éventuels signes de souffrance.
- Développe l'autonomie, la socialisation
- Favorise l'émergence du plaisir
- Participe à l'éducation de l'enfant
- Identifie les besoins des enfants et apporte une réponse adaptée.
- Participation aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être des enfants
- Participe à l'organisation du travail auprès des enfants en cohérence avec le projet d'établissement (aménagement de l'espace, réflexion sur les méthodes de travail, transmissions, choix des activités, etc.)

2. Accueillir les parents et développer les relations avec eux

Donne tous les renseignements nécessaires concernant le fonctionnement et le rôle de la MC

Rassure et prépare les parents à la séparation

Orienté les parents vers les autres partenaires (CAF, PMI, Commune) si nécessaire

3. Lors des absences de la responsable de la MC, par délégation, encadre l'équipe

Gère si urgence les plannings du personnel (gestion des absences, congés payés)
Encadre l'équipe, les motive et les associe aux projets d'animation
Joue un rôle formateur et développe les compétences individuelles et collectives
Accueille et organise le tutorat des stagiaires-école et des salariés en formation plus particulièrement sur les aspects pédagogiques.

4. Assure en lien avec la responsable de la MC la gestion ...

- **Quotidienne des présences**
- **Des relations avec le prestataire en restauration** & de l'organisation des repas:
 - Réception des repas selon procédure en vigueur
- **Financière & comptable du MA**
- Propose avec l'équipe l'achat de jeux et de matériel pédagogique.
- Peut encaisse les participations des usagers

Peut-être amené à assurer toute autre activité ponctuelle en relation avec le fonctionnement de l'équipement.

PRATIQUES ET APTITUDES REQUISES

Savoirs

- Connaître le développement physique, psychique et environnemental (social et familial) de l'enfant.
- Connaître et appliquer les règles d'hygiène et de sécurité en collectivité.
- Connaître les protocoles en vigueur et les modalités d'application.
- Connaître les médicaments habituellement administrés aux enfants ainsi que les maladies infantiles.
- Connaître les différents outils d'éveil et d'animation.
- Connaître les règles et les outils de communication existants afin d'assurer des transmissions écrites et orales pertinentes.
- Connaître les champs de compétences des membres de l'équipe ainsi que l'organigramme.
- Connaître le projet d'établissement.

Savoirs – faire

- Accueillir chaque parent et enfant de façon professionnelle : aller vers le parent, s'enquérir de l'enfant, consacrer un temps particulier à chaque parent au moment de l'accueil et au départ de l'enfant, noter les transmissions importantes, favoriser une séparation sereine, répondre aux éventuelles questions et rassurer.
- Observer chaque enfant pour comprendre et suivre son développement psychomoteur et affectif.
- Observer le groupe d'enfants qui lui est confié ;
- Sait analyser les situations à partir des connaissances et observations pour adapter les réponses et garantir un quotidien ajusté aux besoins individuels de l'enfant, c'est-à-dire : pour adapter ses réponses à celui-ci : adapter les soins aux enfants (hygiène, médicaments) en se référant aux protocoles, en tenant compte de l'individualité et de la pudeur de chaque enfant. Surveiller, repérer les signes infectieux, de douleurs et de mal être des enfants et rester vigilante sur leur état général. Repérer les signes de maltraitance, de violences et de négligences, et les signaler à qui de droit.
- Adapter l'environnement de l'enfant et du groupe en fonction des besoins de sécurité et de bien – être et en fonction du moment de la journée et des compétences de l'enfant. Entretenir, ranger, respecter et faire

respecter l'environnement matériel des enfants. Assurer l'entretien et l'hygiène des différents espaces de vie des enfants.

- Mettre en œuvre les activités d'éveil et ludiques conformément au projet pédagogique.
- Regrouper les informations recueillies pour chaque enfant et les transmettre en utilisant les supports existants. Faire des transmissions ciblées avec tact aux parents relatives à leur enfant. Faire un compte rendu de réunion ou de synthèse concernant l'enfant.
- Mettre en pratique les données théoriques des formations suivies et se référer à des connaissances professionnelles actualisées.
- Repérer les priorités.
- Connaissance des logiciels (Noé petite enfance, Word et Excel).

Savoirs - être

- Avoir une attitude empathique et réservée, stabilité émotionnelle, rigueur, ponctualité, disponibilité.
- Savoir garder de la distance, rester professionnelle, ne pas s'impliquer personnellement dans une situation.
- Ne pas porter de jugement de valeurs.
- Etre rigoureux, discret, réservé, souriant, poli et disponible.
- Avoir de la patience, de la maîtrise de soi en toute situation y compris dans l'urgence et l'imprévu.
- Savoir se remettre en question : accepter les changements, évoluer et faire des propositions.
- Communiquer régulièrement avec tous les membres de l'équipe et partager son expérience.

Evaluation

Lors d'un entretien annuel, l'auxiliaire de puériculture sera évalué sur ses compétences dans les 3 domaines : savoir, savoir-faire, savoir-être et aussi :

- La participation et l'implication dans l'évolution et la réalisation du projet d'établissement.
- La ponctualité, régularité dans le travail et la participation aux réunions et aux formations.
- La contribution à la satisfaction et à l'épanouissement des enfants : régularité des soins, organisation de leur environnement et des temps d'accueil, qualité et adaptation des activités, qualité de contact avec les familles.
- Le langage et l'attitude.
- La tenue générale (vestimentaire, l'hygiène corporelle).
- le travail en équipe dans la cohésion et en respectant les valeurs déclinées dans le projet d'établissement.
- L'application des protocoles et des consignes.
- L'organisation de son travail.
- La communication : transmissions écrites et orales envers les parents et